**Cours : l’individu et la culture**

**Niveau : 1ere année LMD sciences sociales**

**Mme GONZAR**

**Normes, Valeurs, Statuts, Rôles**

**Introduction :**

Nos comportements ne sont pas naturels, ils sont sociaux :

D’une part, ils sont le fruit d’une éducation et d’un apprentissage qui commence dès la petite enfance et qui sont assurés par différentes institutions sociales (famille, école, associations sportives…)

D’autre part, les comportements changent d’une société à l’autre et d’une époque à l’autre. Ils sont donc inscrits dans le social et non dans le naturel.

La socialisation a pour but de nous « civiliser », c’est-à-dire de domestiquer nos penchants naturels et de nous apprendre à vivre en société.

Dans une société, les comportements humains doivent respecter un certain nombre de règles afin de permettre aux individus de vivre ensemble : les comportements sociaux ne sont pas spontanés, car ils suivent des normes.

**Définitions :**

**Les normes**

**1/** Les normes caractérisent les règles et les usages socialement prescrits : langage, politesse, comportements corporels.

Les normes traduisent les valeurs dominantes d’une société.

D’après Patrice Bonne witz, Premières leçons sur la sociologie de Pierre Bourdieu, PUF, 2e éd., 2002.

**2/** Les normes sont des règles explicites ou implicites, qui orientent le comportement des individus conformément aux valeurs de la société. Exemples : être ponctuel à son travail, cotisé à la sécurité sociale…

**3/** Les normes sociales sont des modèles de comportement socialement acceptés qui découlent du système de valeurs de la société ou d’un groupe social et qui régissent les conduites individuelles et collectives (le respect d'autrui implique des règles de politesse, les interdictions du meurtre, du vol, et l'aide aux personnes en danger...). Ces règles de conduites sont impératives pour les individus et s'accompagnent d'un système de sanctions positives ou négatives.

**Des normes variables**

Celles-ci sont collectives, c’est-à-dire acceptées par tous les membres de la société et elles donnent lieu à des sanctions si un individu les enfreint. Ce caractère contraignant peut être variable : les individus peuvent perdre leur liberté voire leur vie ; dans d’autres cas, comme celui de la transgression des règles de politesse, la principale conséquence est la réprobation sociale. Si les normes, fondées sur les valeurs, permettent aux agents sociaux de vivre ensemble, elles sont variables suivant les sociétés, et elles peuvent évoluer d’une période à une autre. La moindre importance accordée aujourd’hui aux valeurs religieuses favorise l’évolution de certaines normes sexuelles. Ainsi, l’homosexualité n’est plus considérée comme une déviance et l’avortement n’est plus un crime.

**La permanence de certaines normes**

Si les normes évoluent, la société est souvent conservatrice. Il en est ainsi pour le travail des femmes. L’augmentation de l’activité féminine depuis les années 1960 et surtout le statut de celle-ci (travail salarié en dehors de la sphère domestique) sont considérés comme irréversible.

Pourtant, les femmes restent sujettes à une véritable discrimination dans le monde du travail : responsabilités moins importantes, salaires inférieurs à ceux des hommes, etc. La femme doit encore souvent choisir entre sa réussite professionnelle et son rôle d’épouse et de mère. La transgression des normes définit les comportements déviants mais si les frontières de la normalité changent, les déviances également.

**\_ les valeurs :**

**1/** Les valeurs sont des principes moraux, idéaux auxquels les membres d’une société adhèrent et qui se manifestent concrètement dans leurs manières de penser, de sentir, d’agir. Exemples : sens de l’effort, réussite professionnelle, solidarité…

**2/** Les valeurs sont des idéaux collectifs plus ou moins formalisés qui orientent nos conduites (l’égalité, la liberté, l’honnêteté, l’argent,…sont des valeurs). Elles constituent une morale qui donne aux individus les moyens de juger leurs actes et de se construire une éthique personnelle.

Valeur : Manière d’être ou d’agir, sentiment, qu’une collectivité ou qu’un groupe social reconnaît comme idéal. Elle appelle l’adhésion et invite au respect.

Toute société ou groupe définit ce qui est bon ou mauvais, beau ou laid, bien ou mal, acceptable ou non… constituants une sorte d’idéal, d’objectif nécessaire à son organisation. Ex : liberté, égalité, fraternité, travail, famille, fidélité, respect, tolérance, honnêteté, solidarité, politesse… Les valeurs sont relatives à une société, à un groupe social, à une communauté.

**Les valeurs sont relatives à une société, un groupe social, une communauté.**

**2/ Les normes**

Normes : Règles que le groupe se donne et que la majorité accepte pour respecter les valeurs.

|  |  |
| --- | --- |
| Valeurs | Normes |
| Civisme  Patrie  Foi | Voter  Défendre son pays en cas de guerre  aller prier au lieu de culte |

On distingue plusieurs catégories de normes :

- **norme technique** : concernant les prises électriques, la définition des médicaments, des produits alimentaires…

- **norme morale** : fidélité au sein du couple, au sein de la famille, acceptabilité de certains mensonges père noël

- **norme religieuse** : tabous alimentaire, interdiction d’avorter, circoncision

- **norme sociale** ; règle liée à des valeurs qui indique ce qui est admis par une majorité de personnes : la mode vestimentaire, les goûts musicaux, le contrôle se fait pas le groupe social (quand on ne respecte pas la norme social on est un déviant)

- **norme juridique** qui indique ce qui est légale (mais pas forcément normal) ex interdiction de fumer, le contrôle est effectué par le juge et la police, quand on ne respecte pas la norme, on est un délinquant.

Toute transgression de normes conduit à une sanction du groupe sociale ou juridique.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Valeurs | Normes | sanctions |
| Réussite | Etre bon élève | Renvoi du lycée |

Les valeurs et les normes sont généralement intériorisées par les individus.

**3/ Les comportements**

Rôle qu’un individu doit suivre en fonction des normes, des valeurs de la position et du statut qu’il occupe dans un groupe, dans la société.

**Un langage commun**

Ce langage est un code commun permettant de communiquer, il peut être verbal (l’apprentissage d’une langue maternelle se fait de façon inconsciente dans les 1ères années de la vie) ; mais il peut aussi être gestuel, il marque en général l’appartenance à un groupe, et s’acquiert de façon consciente plus tard, à l’adolescence par ex. (la façon de se dire bonjour)

**Les liens entre la socialisation et l’insertion sociale**

L’insertion couvre l’ensemble des rapports de la personne avec son environnement social. Etre inséré signifie avoir une place, être assuré de positions sociales différenciées et reconnues (statuts, rôle). Le concept d’insertion est indissociable du concept de socialisation car pour être inséré, l’homme doit intérioriser un ensemble de valeurs, de normes, de règles communes. Ces processus de socialisation permettent à l’individu de trouver sa place dans la société, d’être inséré socialement.

**A. Définitions**

- **l’insertion sociale** : processus permettant à une personne de trouver une place reconnue dans la société grâce à ses dispositions personnelles.

- **L’intégration sociale** : processus par lequel le groupe social s’approprie l’individu pour assurer la cohésion du groupe.

Elle nécessite deux conditions :

- une volonté et une démarche individuelle de s’insérer et de s’adapter

- la capacité intégratrice de la société par le respect des différences et des particularités de l’individu.

**B. Les instances d’intégration**

Ce sont les lieux où se nouent des liens sociaux permettant la socialisation des individus et leur intégration sociale :

-la famille, transmet les valeurs, les normes

- l’école, transmet la culture, valeurs, (permet l’intégration professionnelle)

- le travail parce qu’il donne une identité professionnel, un statut, un revenu et des droits sociaux (chômage, retraite, sécurité social) et est donc un pilier essentiel de l’intégration

- la citoyenneté, qui reconnaît les individus comme membres de la nation avec des droits et des devoirs.

**Normes sociales et bien-être social : interactions**

**A. Comment les normes sociales influencent-elle le bien-être social ?**

**1/ Des normes facteurs de bien-être et de cohésion sociale**

Les normes sociales sont indispensables pour que les individus puissent se réaliser et évoluer avec leur milieu.

Sur le plan personnel, les normes fixent les rôles de chacun selon les situations, ce qui permet de prévoir les comportements. Un tel fonctionnement confère à chacun une position sociale, c'est-à-dire un statut.

Sur le plan collectif, elles évitent l’anarchie et amènent les individus à se reconnaître comme faisant partie d’une culture commune. C’est donc un facteur de cohésion sociale.

Les normes dominantes d’une société contribuent à fixer les seuils infranchissables de mal être social. Les seuils permettent l’adoption des mesures sociales : ex loi pour l’égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté.

**2/ Des normes aussi facteurs de stigmatisation et d’exclusion**

La déviance correspond à un écart de conduite non toléré par les normes (voir variance qui est acceptable). Elle implique des sanctions.

La marginalisation des groupes considérés comme gênants permettent à d’autres groupes de se valoriser et de projeter sur eux toutes leurs angoisses.

Ainsi, le décalage par rapport aux normes en vigueur peut entraîner un phénomène de rejet ou d’exclusion. Selon les degrés de tolérance, les personnes victimes (chômage, handicap…) peuvent être pénalisées ou se sentir disqualifiées.

**B/ Limites et exigences des normes de bien-être social**

**1/ une influence complexe**

L’existence de normes minimales de bien-être social est indispensable dans une société où les évolutions rapides laissent de côté les personnes fragiles (malades, chômeurs…). Les mesures prises doivent agir sur les causes afin de ne pas créer un système d’assistanat coûteux sur le plan humain et social. Les normes de bien-être social ne doivent pas être très éloignés de la réalité quotidienne des individus pour éviter des problèmes sociaux (émeute, suicide, dépression).

**2 / La participation des individus**

L’adaptation des individus à leur milieu ne veut pas dire uniformisation des conduites et des pensées ; la diversité culturelle est une source de richesse, elle peut favoriser du lien social sous des formes d’amitié…

Ainsi, tout citoyen doit disposer d’une marge de liberté favorable au développement des talents personnels

**Normes sociales et déviance**

* **Déviance** = transgression de la norme : **Sanction**
* Sociologiquement, l’existence d’une sanction en cas de déviance est un bon moyen de repérer la norme.

Déviance → sanction → norme sociale

**Diversité des normes sociales et des formes de déviance**

* + **Tuer son voisin**
  + **Renverser volontairement du chocolat fondu sur une moquette blanche**
  + **Chahuter en classe**
  + **Être homosexuel**

**Point commun : existence d’une sanction : permet d’identifier la déviance, donc la norme sociale sous-jacente**

**B. Des normes socialement construites**

* Les normes sociales ne relèvent pas de la nature ou d’une morale universelle, mais de la culture, d’un construit social.

**Variabilité des normes sociales selon les cultures**

* Ex 1. Les façons de manger : avec des couverts, avec ses mains, avec des baguettes…
* Ex 2. Etre en couple non marié, avoir des enfants « hors mariage ».

**Variabilité des normes sociales dans le temps**

* Ex. fumé dans des lieux à usage collectif en France

1. Dans un premier temps, une norme sociale qui ne fait pas l’objet de sanction juridique
2. Introduction d’une norme juridique (Loi Evin, 1991) mais faible impact sur la norme sociale
3. Nouvelle norme juridique (2007) : meilleure application et amorce de transformation de la norme sociale.

**Qui assure le contrôle social?**

* **Contrôle social** = ensemble des dispositifs employés dans une société pour assurer le respect des normes sociales.

1. Le rôle des institutions et des « entrepreneurs de morale »

Un contrôle social diffus : le rôle des interactions

**Statut et rôle**

Un individu a généralement plusieurs statuts et plusieurs rôles. Le statut correspond à la place, relativement stable, qu’un individu occupe dans la société et le rôle aux actions attachées à ce statut : avoir le statut de parent et jouer son rôle de parent.

**1/** LINTON, Ralph donne ces définitions du statut et du rôle.

La place qu'un individu donné occupe dans un système donné à un moment donné sera nommée son statut par rapport à ce système.

LINTON, R., Le fondement culturel, de la personnalité, 1959, Paris, Dunod, cité par LEVY, p.330

(Le rôle) l’ensemble des modèles culturels associés à un statut donné. Il englobe par conséquent les attitudes, les valeurs et les comportements que la société assigne à une personne et à toutes les personnes qui occupent ce statut.

LINTON, in LEVY, p.330

**2/** STOETZEL définit le statut et le rôle dans l’interaction entre l’individu et les autres de sorte que l’on peut dire que pour un individu : Son statut est l'ensemble des comportements à quoi il peut s'attendre légitimement de la part des autres. Son rôle, l'ensemble des comportements à quoi les autres s'attendent légitimement de sa part.

STOETZEL, 1978, p.206

**3/** ROCHEBLAVE-SPENLE a une définition approchante du rôle comme modèle organisé de conduites, relatif à une certaine position de l'individu dans un ensemble interactionnel.

ROCHEBLAVE-SPENLE, A.M., 1962, La notion de rôle en psychologie sociale, Paris, PUF, cité par ANZIEU, MARTIN, 1968, p. 193

**4/** MAISONNEUVE montre que le rôle a une «fonction de régulation des rapports sociaux» puisqu’il :

- correspond à un état du système social organisé en statuts,

- ajuste les relations sociales par le «jeu » que permettent les rôles assignés aux individus.

- identifie les conflits (de rôles), indices d’autres conflits.

- de statut : entre avocat et procureur, entre voleur et gendarme.

- relationnel : une réaction à l’autoritarisme

- intérieurs : entre père et époux, entre enfant et adulte au temps de l’adolescence.

**5/** GUILLAUMIN s’inscrit dans la même ligne systémique

(La notion de rôle) correspond à une autorégulation active du sujet en fonction de l'objet partenaire, considéré comme source de certaines résistances ou ripostes. Or, c'est précisément ce que nous trouvons dans l'attitude. (…) Ainsi, dans l'attitude comme dans le rôle, nous avons affaire avec une séquence comportementale, organisée selon un certain pattern en fonction d'un objet présentant des caractéristiques déterminées pour le sujet. (…) En parlant de rôle, on met de façon un peu plus marquée l'accent sur l'interaction et la réciprocité des processus attitudinaux.

GUILLAUMIN, 1961, in DUIJKER, H.C.I., Les Attitudes, Paris, PUF, cité par ANZIEU, MARTIN, 1968, p.201

**6/** Le statut social correspond à l'ensemble des positions occupées par un individu dans la société. Le statut désigne donc la position objective occupée par un individu au sein de la hiérarchie sociale et au sein des relations sociales. Un individu occupe donc plusieurs statuts simultanément ou successivement selon l’organisation sociale dans laquelle il se trouve. Un homme peut être à la fois un époux, un père, un oncle au sein d’une famille et, ensuite, un employé, un collègue, un ami au sein d’une entreprise…Au statut social est attaché, selon Ralph Linton, un ensemble de droits et de devoirs associés différents selon son sexe, son âge, sa profession, son niveau d'instruction....Le statut peut être :

- Assigné lorsqu’il ne dépend pas de l’individu. Par exemple, le statut de jeune, de fille, ou d'élève d’origine ouvrière sont des statuts assignés.

- Acquis par les efforts de l’individu. Le statut professionnel, le statut de champion, le statut de mari, sont des statuts acquis.

**7/** Le rôle social correspond au modèle de comportement lié au statut. Chaque statut appelle un rôle c'est à dire un comportement type correspondant aux attentes d'autrui et répondant à un ensemble de normes. Le comportement d’un père suppose autorité, détachement, attention à ses enfants dans notre société. Pour les sociologues, le rôle est étroitement affilié au statut. Siegfried Nadel dit que « le rôle est au statut ce que l’application est à la règle » et Ralph Linton que « le rôle social est un statut en action ». Le rôle est donc :

Prescrit par le statut, c'est-à-dire que la société définit des normes de conduite socialement acceptées dans un contexte social donné. Le rôle est donc conçu comme la mise en œuvre des droits et devoirs attachés au statut. Un élève doit être solidaire de ses camarades, attentif à ce que dit son professeur.

Attendu par les autres, c’est-à-dire que l’individu va jouer son rôle en fonction des attentes de l’entourage. Lors d’une invitation, une femme « se doit » d’être belle pour son mari, conviviale pour ses hôtes...

Joué par l’individu en fonction de sa personnalité et du contexte social. Un professeur peut être « autoritaire » et/ou « pédagogue » ou « baba cool »…

Un statut peut engendrer plusieurs façons de jouer le rôle selon la personne que l'on a en face. Ainsi, le professeur doit tenir compte des attentes de ses élevés, des parents d'élèves, de ses collègues, du chef d'établissement et de l'inspection. Il peut jouer de ces attentes contradictoires pour obtenir une certaine autonomie dans la façon d'exercer son rôle. Il peut jouer les uns contre les autres. Cette marge de jeu importante qui est laissée à chacun dans l'interprétation de son rôle est appelée par Talcott Parsons « la variance des rôles ». Goffman développe aussi la notion de rôle distance qui est la possibilité qui est laissée à l’acteur de ne pas s’identifier à son rôle. J-D. Reynaud souligne également qu’avec cette prise de distance, on peut se rendre compte des différentes attentes face à nos rôles et que l’on a une nouvelle possibilité de jeu.

Les rôles masculins et les rôles féminins ne sont pas innés, propres à la nature ou à leur sexe, mais acquis par un processus d’enculturation ou de socialisation. Comme le dit Simone de Beauvoir, dans "Le deuxième sexe" (1949), « on ne naît pas femme, on le devient ». La socialisation est le processus par lequel un individu, tout au long de sa vie, apprend et intériorise toutes les normes sociales et les valeurs qui vont lui permettre de définir sa propre personnalité sociale et de s'intégrer au groupe social et à la société auxquels il appartient.

**– La formation de l’identité sociale**

**A/ définitions**

**Identité sociale** : C’est le caractère permanent d’une personne. C’est aussi la position de l’individu dans la société, cette position s’acquiert par le statut, c'est-à-dire la place occupée dans le groupe social. L’individu appartient à un groupe social.

**Un statut** correspond à la position qu’occupe un individu dans la société. Le statut social peut être associé à un ou plusieurs rôles sociaux

**Le rôle** est l’ensemble des comportements spécifiques qui sont attendus d’un individu occupant un statut donné. Les rôles obéissent à des normes et à des valeurs.

**B/ Le Processus**

L’identité sociale se construit à partir du groupe d’appartenance. L’individu se détache du groupe d’appartenance pour intérioriser les valeurs et les normes sociales d’un groupe de référence. L’individu veut s’identifier à ce groupe alors qu’il n’en fait pas partie.

Ce processus de socialisation est de plus en plus courant aujourd’hui. En effet, beaucoup de parents désirent hisser leur enfant dans un groupe social jugé plus prestigieux que le leur, pour cela, ils le poussent dans les études, lui offre un mode de vie, notamment au niveau des loisirs et des vêtements, en décalage avec leur milieu d’appartenance dans le but de faciliter son intégration dans le milieu de référence.

**BIEN ETRE SOCIAL**